

Allocations familiales : coup dur pour les familles étrangères

écrit par Christine Tasin | 2 octobre 2015



La CEDH estime qu'il n'est pas discriminatoire de priver d'allocations les parents étrangers arrivés en dehors de la procédure de regroupement familial.

http://www.lepoint.fr/justice/allocations-familiales-coup-dur-pour-les-familles-etrangeres-01-10-2015-1969796_2386.php